

TERMES DE REFERENCE POUR LA FORMULATION DES PORTEFEUILLES

DE MICRO-REALISATIONS SUITE A L'ATELIER

DE CONCERTATION PNUD/ONG SUR LA DEVALUATION

Confronté à une grave crise économique au début des années 1980, le Sénégal s'est engagé dans une politique d'ajustement structurel en vue de rétablir les équilibres macro-économiques et financiers. Cette politique bien qu'ayant permis de freiner les tendances défavorables observées au niveau des grandeurs macro-économiques n'a pas atteint tous les résultats escomptés.

L'une des conséquences de cette situation a été la dévaluation de 50 % du franc CFA par rapport au franc français, survenue le 12 janvier 1994.

Les difficultés d'accès aux biens et services sociaux que rencontraient les populations les plus démunies risquent de s'accroître suite à cette mesure, en raison, entre autres, du renchérissement du coût de la vie.

En vue d'atténuer l'impact de la dévaluation sur les couches les plus démunies, le Gouvernement et la communauté des Bailleurs de Fonds se sont mobilisés pour mettre en place des mesures d'accompagnement.

Le PNUD a organisé à cet égard un atelier de concertation avec les ONGs dont le but était de réfléchir sur les domaines prioritaires d'intervention en vue d'une meilleure maîtrise des effets sociaux de dévaluation sur les populations les plus démunies, particulièrement sur les femmes et les jeunes. Cet atelier tenu le 17 mars 1994 à l'hotel Novotel à Dakar a examiné les cinq thèmes suivants :

- Filières porteuses (exemple fruits et légumes)
- Crédit/Epargne
- 9x Micro-entreprises (menuiserie, mécanique, bâtiment, menuiserie métallique, électricité, agriculture etc...)
- Renforcement de la collaboration chercheurs/ONGs sur les aspects sociaux de la crise économique
- Forum régional des consortia des ONGs des pays de l'UEMOA

Au terme de l'atelier, quelques axes d'intervention ont été identifiés. Ceux-ci ont été regroupés en trois volets :

- Financement/Crédit
- Promotion de la production locale
- Information, formation, recherche et communication

ACTIONS A ENTREPRENDRE

Il s'agira, d'élaborer conformément aux objectifs de l'atelier, et sur la base des volets retenus, des portefeuilles de micro-réalisations à exécuter dans le court terme pour atténuer les effets de la dévaluation sur les populations les plus démunies et des actions prioritaires à mener dans le moyen et long terme pour soutenir les initiatives de développement local. Il devra être examiné par la même occasion la viabilité des projets retenus.

RESULTATS ESCOMPTES

Production de trois documents portant sur :

- le financement/crédit ;
- la promotion de la production locale ;
- l'information, la formation, la recherche et la communication.

Ces portefeuilles de micro-réalisations devront définir pour chaque micro-réalisation les activités à appuyer et les modalités de leur financement, les résultats escomptés et leur délai de réalisation; les mécanismes de fonctionnement de suivi et d'évaluation.

ORGANISATION ET COUT

L'élaboration des documents sera confiée au CONGAD qui peut faire appel sur la base de sous-contrats, à des compétences externes. Le démarrage des travaux est prévu pour le 10 juin 1994. Les documents seront soumis sous leur forme finale au PNUD et au Gouvernement, chacun en 10 exemplaires le 10 juillet 1994 au plus tard. Une enveloppe de 4.500.000 FCFA a été retenue pour couvrir les frais de formulation de frappe et de reproduction. Les modalités de décaissement de ces fonds seront précisées dans le contrat qui sera signé entre le CONGAD et le PNUD.